



## Refus de maintien en détachement

Par **arnh**, le **25/01/2008** à **03:15**

Je suis en détachement à l'étranger depuis 3 ans et j'aimerais revenir, je précise que je n'ai pas eu d'avenant à mon contrat en CDI lors de mon départ et que ma clause de mobilité toujours en cours stipule que mon déplacement ne peut m'obliger à déménager. Est-ce que je peux obliger mon employeur à me faire retrouver mon ancien poste?